

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Madame, Monsieur,
est invité(e) à assister à la séance du Conseil Communal qui se tiendra à l'école communale, rue Joseph Désir, 2 à Momalle,
le jeudi 29 janvier 2026 à 19h30'.

Extrait
du Code de la Démocratie
Locale et de la
Décentralisation

C.D.L.D/L1122-17

Le Conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 29 décembre 2025.
2. Approbation du Compte Ex 2024 FE de Hodeige.
3. FE de Hodeige – Budget 2026.
4. Règlement complémentaire de circulation routière - Rue Marcel Smets – Marquage d'une bande de stationnement précédée d'une zone d'évitement striée.
5. Règlement complémentaire de circulation routière – Rue Amand Charlier – Suppression d'un rétrécissement de voirie.
6. Décret voirie – Modification de voirie – Rue Momelette à Momalle.
7. Communications.

HUIS-CLOS :

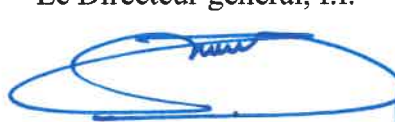
8. Intervention dans les abonnements scolaires SNCB-TEC.
9. Intervention dans les abonnements au Service Télégilance.
10. Enseignement maternel et primaire communal – Personnel enseignant – Ratifications de désignation.
11. Enseignement maternel et primaire communal – Personnel enseignant – Ratifications de demandes de congé exceptionnel.
12. Enseignement maternel et primaire communal – Personnel enseignant – Ratifications de prolongation de congé pour prestations réduites.

Le 19 janvier 2026.

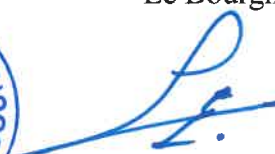
PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général, f.f.

Le Bourgmestre,



Michel CHARLIER.



Luc LHOEST.